



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Août 2012

MOT DU MAIRE

■ Un noyau villageois en effervescence



MONTAGNE-ART

Depuis 27 ans, notre communauté rassemble des artistes de chez nous pour partager leur passion et faire rayonner leur talent au cœur des Laurentides. C'est sous le thème *De toile et de pierre* que se déroulera l'exposition multidisciplinaire de cette année. Saint-Hippolyte est une municipalité pionnière de ces événements culturels qui se sont multipliés au cours des années dans la région. Je suis particulièrement fier de Montagne-Art parce qu'au fil du temps nous avons su y ajouter une note d'originalité et nous démarquer. Vous voulez en être convaincu? Je vous convie d'emblée à l'inauguration de notre Sentier ART-NATURE à 13 h, samedi 18 août au centre de plein air Roger-Cabana. Amalgamant la création artistique et le plein air, ce volet de l'exposition Montagne-Art se révélera, j'en suis convaincu, un de vos coups de cœur du week-end. Sans oublier notre artiste invité, le talentueux et charismatique sculpteur, Jeff Watson. C'est un rendez-vous les 17-18-19 août prochain! Pour consulter la programmation complète : www.saint-hippolyte.ca.

UN PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

Le 17 août, nous inaugurerons le nouveau parc Bourget, le premier projet réalisé suite à l'adoption de notre politique familiale intergénérationnelle. Conçu pour toute la famille et harmonisé avec son environnement, on retrouvera dans ce modeste aménagement, une aire de repos, des modules d'exercice pour nos aînés et de jeux pour nos enfants. Un beau projet qui respecte notre capacité de payer et qui contribuera à revitaliser notre noyau villageois!

CINÉMA À LA BELLE ÉTOILE

Le 15 août à 20 h au parc Roger-Cabana, se déroulera notre troisième et dernière projection avec, au programme, *Les aventures de Tintin*. C'est une belle

initiative du service des Loisirs et culture qui permet de réunir familles et amis sur un site convivial (jeux gonflables, cantine d'appoint) et d'agrémenter vos soirées estivales sous les étoiles.

LAC-DES-CHUTES : UN DOSSIER QUI CHEMINE

Dans le dernier bulletin municipal, je faisais un résumé des démarches entreprises par le Conseil dans ce dossier et j'indiquais qu'une rencontre se tiendrait avec l'association du Domaine du Lac-des-Chutes, lorsqu'elle serait officiellement formée, afin de déterminer comment la Municipalité pourrait continuer d'aider les résidents malgré le fait que le dossier n'est pas sous sa juridiction. Cette réunion a eu lieu le 17 juillet dernier et la Municipalité a pu répondre à toutes les questions posées, à la satisfaction des membres du conseil d'administration. L'association est entre bonnes mains, avec un C.A dynamique et en mode solution dont voici la composition :

- Isabelle Lemay, présidente
- Alain Clément, vice-président
- Simon Gauthier, le secrétaire
- Yves Rompré et Normand Hogue, directeurs.

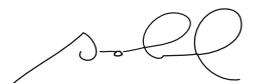
Aussi à la séance du Conseil du 6 août –

- considérant que le lac a été asséché parce que le barrage représentait un risque de rupture;
- considérant que des travaux de réfection doivent être réalisés avant de remplir à nouveau le lac;
- considérant que l'Association du Domaine du Lac-des-Chutes a été formée et que sa mission est de favoriser la pérennité et la protection du lac des Chutes;
- considérant que la Municipalité travaille de concert avec l'Association afin de faire cheminer ce dossier;
- considérant qu'il est primordial de connaître les coûts de réfection du barrage avant d'en-

En raison des élections québécoises, la prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 10 septembre, à 19 h 30.

treprendre d'autres démarches dans ce dossier et que les services d'un ingénieur doivent être retenus pour réaliser ce mandat;

- considérant que l'Association prendra à sa charge l'octroi du mandat à l'ingénieur et qu'elle demande une aide financière à la Municipalité afin de pouvoir défrayer les frais de préparation des plans et devis pour l'établissement d'une estimation de coûts des travaux – les membres du Conseil municipal ont résolu à l'unanimité de verser un montant maximum de 10 000 \$ à l'Association du Domaine du Lac-des-Chutes afin de couvrir les frais pour la préparation des plans et devis.


Bruno Laroche, maire

■ Collecte de sang

Nous vous invitons à donner du sang lors de la collecte annuelle organisée en partenariat avec Héma-Québec. Votre don peut faire toute la différence! Donner du sang : un geste sensé!

MARDI, 21 AOÛT DE 13 H 30 À 19 H 30 À L'ÉCOLE DES HAUTEURS (30 rue Bourget).



■ Cinéma à la belle étoile

Qui n'a jamais rêvé de regarder un bon film sous un ciel étoilé? À coup sûr, petits et grands y trouveront leur compte grâce à la présence de jeux gonflables et d'une cantine d'appoint. Prévoyez chaises et couverture pour maximiser votre confort! Venez-y, c'est gratuit!

MERCREDI 15 AOÛT DÈS 20H AU PARC ROGER-CABANA *En cas de pluie : Centre éducatif et communautaire des Hauteurs (CECH)

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca



■ Tortilles en pleine création !

Le camp Tortilles profite de ses thématiques pour faire vivre à sa jeune clientèle des expériences uniques et envoûtantes. Lors de la semaine des arts, les jeunes ont eu l'occasion d'explorer leur créativité en touchant à divers médiums : la sculpture de pâte à sel, le dessin sur chandail, la confection de jeux de société. Ils ont même cuisiné des bretzels maison ! Décidément, la variété est à son comble au camp de jour Tortilles !



■ Journées de la culture



Dans le cadre des Journées de la culture, qui se tiendra durant la fin de semaine du 29 septembre, la Municipalité vous propose une brochette d'activités à saveur culturelle. Parmi celles-ci, l'auteure Louise Tondreau-Levert racontera en primeur la cinquième aventure de Virevent le petit fantôme, qui sera publié plus tard cet automne. Les quatre premiers livres de cette série tête-bêche ont charmé les enfants de 7 à 12 ans. Pour plus d'informations sur la programmation et le lieu des activités, dirigez-vous au www.saint-hippolyte.ca

■ Bibliothèque

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le Club achève et c'est le 1^{er} septembre qu'aura lieu le grand tirage : trois cartes-cadeaux de la librairie Renaud-Bray, des livres et bien d'autres surprises. Bonne chance à tous nos aventuriers !

HEURES D'OUVERTURE

Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Jeudi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
reseaubibliolaurentides.qc.ca

LA VENTE DE LIVRES : UN SUCCÈS INÉGALÉ !

Plus de 433 \$ ont été amassés lors de la vente de livres usagés qui se tenait le 6 juillet dernier à la bibliothèque municipale. Cet argent servira à l'achat de nouveaux livres. Merci à toute l'équipe ayant participé à cette réussite, les acheteurs et surtout les bénévoles : Claire, Hélène, Mimi, Cynthia, Audrey et sa copine ainsi que Sébastien. Bonne chance à tous !



Gilles Beaugard

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeaugard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 10 septembre, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

Montagne-Art



C'est durant la fin de semaine du 17, 18 et 19 août que se déroulera la 27^e édition de Montagne-Art. Près de 25 artistes s'unissent afin de vous offrir une exposition multidisciplinaire. Afin de rendre votre expérience inoubliable, des ateliers de création artistique ont été concoctés avec soin. Venez découvrir ou redécouvrir cet immuable événement qu'est Montagne-Art.

Vous trouverez tous les détails de la programmation au www.saint-hippolyte.ca

LIEU

Centre éducatif et communautaire des Hauteurs (CECH) au 30, rue Bourget

VENDREDI 17 AOÛT // 10 H À 17 H

- 13 h à 16 h

Ateliers de création artistique
Ateliers avec l'artiste invité Jeff Watson et ses compères

SAMEDI 18 AOÛT // 10 H À 17 H

- 10 h à 12 h

Ateliers avec l'artiste invité Jeff Watson et ses compères

- 13 h à 17 h

Ateliers de création artistique

- 13 h

Inauguration du Sentier Art-Nature (Centre de plein air Roger-Cabana)

- 13 h à 16 h

Navette GRATUITE pour vous déplacer aisément entre le site de Montagne-Art et celui du Sentier Art-Nature (Centre de plein air Roger-Cabana)

- 14 h à 16 h

Capsules musicales offertes par le groupe Singin' Rendez-vous

- 16 h

Remise des prix du jury par M. Jeff Watson, artiste invité de la 27^e édition de Montagne-Art

DIMANCHE 19 AOÛT // 10 H À 16 H

- 10 h à 15 h

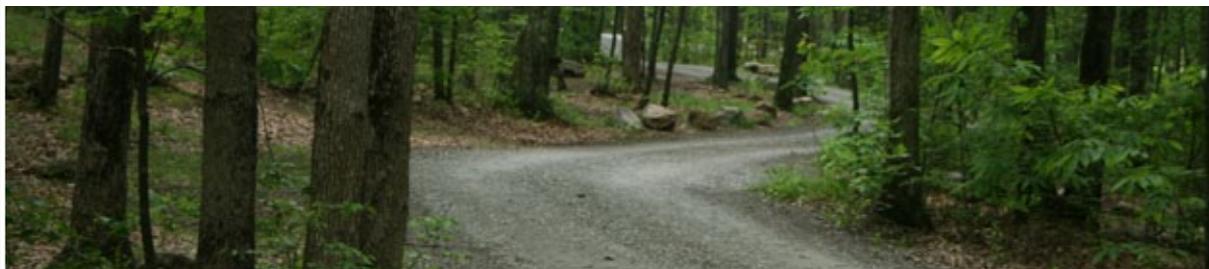
Ateliers avec l'artiste invité Jeff Watson et ses amis sculpteurs

- 13 h à 16 h

Ateliers de création artistique

- 14 h à 16 h

Capsules musicales offertes par le groupe Singin' Rendez-vous



Sentier Art-Nature

Vous êtes conviés à l'inauguration du Sentier Art-Nature le samedi 18 août à 13 h. Pour l'occasion, vous aurez la chance de rencontrer les artistes à l'origine de ces œuvres façonnées avec savoir-faire à partir de matériaux nobles, dont la pierre et le bois. Ce projet novateur initie la préservation et le respect des ressources, en plus de contribuer à l'enrichissement du patrimoine naturel. Le Sentier Art-Nature est ouvert à l'année et saura plaire à la fois aux amateurs d'art et de plein air.

LIEU

Centre de plein air Roger-Cabana
2060, ch. des Hauteurs

INAUGURATION DES CRÉATIONS

18 août à 13 h avec service de navette



Table de concertation culturelle

Vous êtes un artiste ou un Hippolytois ayant à cœur les arts et la culture? Pourquoi ne pas vous impliquer auprès de la Table de concertation culturelle de la Municipalité de Saint-Hippolyte? Cette Table aura pour objectif de faire progresser les activités qui contribuent déjà à l'épanouissement culturel de la Municipalité, de soutenir de nouveaux projets et de favoriser la mise en place d'une vision commune pour le développement culturel local afin d'en favoriser la diffusion et la promotion. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec madame Jenny Ménage, coordonnatrice au Service des Loisirs et culture, 450-563-2505 # 248.



Inscriptions : Session automne

Au début du mois de septembre, vous recevrez par la poste l'Info-Loisirs Automne 2012. Il regorge d'activités destinées pour tous les groupes d'âge.

Les inscriptions n'auront jamais été aussi accessibles, car maintenant deux options s'offrent à vous :

- En ligne au www.saint-hippolyte.ca 10 au 16 sept.
- En personne au 2252, ch. des Hauteurs 10 sept. 8 h 30 -12 h / 13 h -16 h / 18 h 30 à 20 h 30 & du 11 au 14 sept. pendant les heures d'ouverture régulières

Avis important : Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant, nous sommes dans l'obligation de percevoir les taxes de vente fédérales et provinciales (TPS/TVQ) pour tous les cours destinés aux personnes âgées de 15 ans et +. En ce sens, vous remarquerez que nos tarifs ont été ajustés de façon à répondre aux exigences légales.

Information

Anne-Marie Braün

Directrice de la Culture et des événements spéciaux
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

■ Les plantes exotiques envahissantes

Une plante exotique envahissante provient en général d'un autre continent ou d'une région qui diffère des points de vues géographiques et biologiques. Introduite intentionnellement ou accidentellement, elle réussit à s'établir dans de nouveaux milieux et se répand rapidement, souvent au détriment des espèces indigènes se trouvant naturellement dans le milieu. Les plantes exotiques envahissantes perturbent l'environnement de plusieurs façons :

PERTE DE BIODIVERSITÉ

Certaines plantes exotiques sont capables d'éliminer les espèces indigènes en utilisant plus efficacement les ressources du milieu (minéraux, lumière, espace, etc.). Elles appauvrissent ainsi grandement la diversité végétale.

ALTÉRATION DE L'HABITAT

En modifiant l'habitat, les plantes envahissantes perturbent à la fois la flore et la faune locales.



DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE VIE

Les plantes envahissantes nuisent à la navigation, aux réserves d'eau potable et à l'usage des lieux à des fins récréatives.

QUELQUES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES MILIEUX HUMIDES

Roseau commun (*Phragmites australis*)
 Alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*)
 Renouée japonaise (*Fallopia japonica*)
 Nerprun bourdaine (*Rhamnus frangula*)
 Nerprun commun (*Rhamnus cathartica*)
 Salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*)
 Butome à ombelle (*Butomus umbellatus*)
 Châtaigne d'eau (*Trapa natans*)
 Hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*)
 Cabomba de Caroline (*Cabomba caroliniana*)
 Hydrilla verticillé (*Hydrilla verticillata*)
 Myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*)

QUE FAIRE ?

- Évitez d'acheter, de transplanter et de transporter des espèces et de les planter dans votre milieu (lac, rive, milieu humide, fossé, jardin, etc.).
- Éliminez ou contrôlez ces plantes. Informez-vous toutefois auprès de la Municipalité de la réglementation en vigueur avant d'entreprendre toute intervention à l'intérieur de la bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres d'un lac ou d'un cours d'eau, ou à l'intérieur d'un milieu humide. La coupe et la récolte répétées peuvent limiter la croissance, mais risquent de les propager en multipliant les fragments ou en dispersant les graines. Si vous tentez de vous en débarrasser, assurez-vous de tout prélever : tiges, inflorescences, racines. Ne les jetez pas dans la nature.



- Évitez de composter ces plantes. Il est préférable d'en disposer de manière définitive par le séchage (tiges), la chaleur intense ou le feu (racines, rhizomes, inflorescences, graines).
- Choisissez et cultivez des espèces non envahissantes.
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (tondeuse, excavatrice, etc.) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer les embarcations, remorques, véhicules tout terrain avant de changer de plan d'eau.

POUR PLUS D'INFORMATION

Réseau de surveillance des plantes exotiques envahissantes : www.rspee.glu.org
 Environnement Canada : www.ec.gc.ca
 Nature Action Québec : nature-action.qc.ca

■ Nourrir ou ne pas nourrir les canards ?

De nombreux organismes, regroupements et spécialistes s'entendent pour dire qu'il ne faut pas nourrir les canards sauvages et autres oiseaux aquatiques.

En effet, nourrir les canards les rend dépendants de la nourriture humaine, ce qui peut atténuer leur instinct migrateur, engendrer chez eux des comportements nuisibles et diminuer leur méfiance naturelle, les rendant ainsi plus vulnérables face aux prédateurs.

Les canards ne peuvent retrouver les éléments essentiels dont ils ont besoin pour vivre dans le pain et autres gâteries offertes par l'humain, ce qui les expose davantage aux maladies. Leur menu naturel se compose de végétaux, d'insectes et de petits poissons.

Par ailleurs, la concentration d'un grand nombre d'oiseaux dans un secteur limité augmente considérablement le danger de transmission

de maladies, tant pour les canards que pour l'humain. Un important regroupement d'oiseaux aquatiques peut effectivement devenir un vecteur de transmission, entre autres, de la dermatite du baigneur. Pour plus de renseignements concernant la dermatite du baigneur, consultez le www.msss.gouv.qc.ca. Ces regroupements d'oiseaux entraînent également l'émission d'une grande quantité d'excréments et par conséquent, de coliformes fécaux dans l'eau, ce qui affecte grandement la qualité de l'eau de baignade et de consommation. Les analyses bactériologiques réalisées dans le cadre du programme municipal de suivi de la qualité de l'eau de baignade des lacs nous ont d'ailleurs permis d'observer une diminution importante de la qualité de l'eau en présence de canards.

■ L'eau potable, une richesse

Nous vous rappelons l'importance de faire une utilisation judicieuse de l'eau potable, encore plus particulièrement en période de grande chaleur. Les sources d'eau potable alimentant notre réseau d'aqueduc proviennent de puits forés, situés dans le secteur de l'école des Hauteurs. Nous remarquons toujours une diminution de la capacité de nos puits durant certaines périodes du jour, en période estivale.

Afin de préserver notre accès à l'eau potable, nous demandons à nos citoyens desservis par l'aqueduc de participer à l'effort collectif en évitant d'utiliser l'eau pour nettoyer leur entrée de résidence, arroser leur pelouse, ou toute autre activité non nécessaire et d'être particulièrement vigilant quant à l'usage que l'on fait de l'eau.